

CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°23 du 28 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 22 septembre 2017

Date d'affichage : 22 septembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22

Votants : 27

L'an deux mil dix sept, le vingt huit septembre, le Conseil Municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, salle Raymond Berrivin, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

Étaient présents :

Mme Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, M. Pascal HOUEIX, Mme Chantal de SARAN, M. Yves RIPOCHE, M. Didier DAGUE, M. Pascal ANDRIOT, Mme Marie-France TRONEL, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. The Hung PHAM, M. Christophe LHARDY, Mme Maryeme BOUSLAM, Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS, Mme Dominique LETERME, M. Amar HADDOU.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain WURTZ	avait donné pouvoir à M. Didier DAGUE
Mme Linda HELLA	avait donné pouvoir à Mme Sylvette AMESTOY
Mme Emmanuelle AVERTY	avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE
Mme Karine VASSELIN	avait donné pouvoir à Mme Sarah BERREGHIS

Absents :

M. Philippe MAILLARD

M. Jean DUPONT

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Amar HADDOU, en tant que secrétaire de séance, procède à l'appel.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

PRESENTATION DE LA CHARTE DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Depuis 2008, la municipalité s'est engagée à favoriser la participation et l'implication de tous les habitants en les associant aux décisions publiques. Pour ce faire, un certain nombre d'outils ont déjà été mis en place : permanence mobile, requête internaute, espace citoyen sur le site internet, bornes interactives, démarche de concertation sur des projets d'aménagements.

Le 15 novembre 2016, la ville a sollicité Rémi Lefebvre, professeur de science politique, ainsi que Jo Spiegel, maire de Kingsheim, pour animer une conférence axée sur la démocratie participative.

Cet évènement citoyen a lancé le projet d'institutionnalisation de la participation citoyenne avec pour objectif l'élaboration d'une charte de la démocratie participative pour la ville.

Monsieur Rémi Lefebvre présent lors de cette séance, en a fait une présentation.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 18 MAI ET 29 JUIN 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour, approuve les procès-verbaux des conseils municipaux des 18 mai et 29 juin 2017.

00 – DONNER ACTE DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2017-021 à 2017-025).

01 – CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS ENTRE LA VILLE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE – PROGRAMME ZAC DU BOIS D'ATON LOT F ET G

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour, autorise madame la Maire à signer les conventions correspondantes.

02 – MODIFICATION DU REGLEMENT DE MISE A DISPOSITION DES SALLES DU FOYER RURAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour, se prononce favorablement sur :

- La modification du règlement de location de salles du foyer rural,
- Le montant des cautions proposées.

03 – ADMISSION EN NON VALEUR DES CREANCES IRRECOUVRABLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour, se prononce favorablement sur l'admission en non valeur des sommes irrécouvrables qui s'élèvent à un montant de 9 219.33 €.

04 – COMPLEMENT DE SUBVENTION AU CCAS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour, se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention complémentaire au CCAS d'un montant de 25 000 € pour l'exercice 2017.

05 – VENTE D'UN VEHICULE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour, se prononce favorablement sur la cession d'un tracteur John Deere 4200 HST Type 007 pour pièces, n°74/150-0107 pour un montant de 2500 € et donne l'autorisation à Madame la Maire de signer les documents nécessaires.

06 – FERME CAVAN – DIVISION ET PERMIS D'AMENAGER

Le Conseil Municipal, à la majorité par 24 voix pour, et 3 contre (Mesdames Joëlles COLLET, Sarah BERREGHIS, Karine VASSELIN),

- Se prononce favorablement sur la division des parcelles section HT n° 141 & n°415 en 3 lots,

- Autorise Madame la Maire à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la division de cette unité foncière composée des parcelles section HT n° 141 & n° 415,
- Confirme la vente du lot A au bailleur social EFIDIS au prix de 400 000 € (quatre cent mille euros) et l'autorisation à Madame la Maire d'engager toutes les procédures et signer les actes afférents à cette cession et à l'établissement des servitudes nécessaires.

07 – DELIBERATION D'INTENTION : CHARTE DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A COURDIMANCHE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour, se prononce favorablement sur la mise en œuvre de trois dispositifs participatifs :

- Le budget participatif
- Le droit d'interpellation en conseil municipal
- Le soutien aux initiatives citoyennes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.

Elvira JAQUEN



Maire de Courdimanche
Conseillère Régionale d'Ile-de-France